Encore les vocabulaires

Autor(en): **Jeanneret, C.W.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040002

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ENCORE LES VOCABULAIRES

Dans son numéro de février, le *Bulletin pédagogique* a bien voulu, à l'occasion des vocabulaires en général, faire au mien en particulier, l'honneur d'une petite démonstration, qui, j'aime à le croire, n'est qu'une amicale censure.

Sans aucune sollicitation de ma part, *un ancien maître d'école,* que je serais heureux de connaître, cherche à prouver que les vocabulaires ont fait leur temps, ce qui est son droit, et il s'en prend à mon travail qui n'en peut mais. Le prétexte c'est que les « leçons lui semblent manquer de précision, de but, d'ordre et de suite. »

Si l'auteur de l'article voulait bien lire la préface de l'ouvrage et parcourir d'autres leçons que celle qu'il déclare avoir prise au hasard, il verrait que nous sommes entièrement d'accord sur l'abus du vocabulaire et qu'en composant mon travail j'ai voulu précisément couper court à la routine, donner un but à l'étude des mots, enfin tirer du vocabulaire, avec ordre et méthode, le meilleur parti possible pour l'enseignement du français. — Mon honorable critique a pu le voir, le *Petit Vocabulaire* poursuit deux buts : l'étude grammaticale des mots et la connaissance intuitive des choses. De là deux enseignements parallèles, mais distincts: celui de l'orthographe par des exercices de grammaire; celui des leçons de choses par des exercices de langage. Un cours inférieur de grammaire suit ainsi pas à pas les leçons du recueil. Or il arrive parfois que les mots groupés par ordre d'idées pour les exercices de langage n'offrent pas un nombre suffisant d'exemples pour l'exercice correspondant de grammaire. Il faut bien alors ajouter à la liste des noms de choses, quelques mots appropriés spécialement à la leçon de grammaire. C'est ce qui a lieu à la septième leçon critiquée. Celle-ci a pour objet d'une part les *Dépendances de la maison* comme leçon de choses, et, d'autre part, *la règle du pluriel dans les noms,* comme exercice de grammaire. Il s'agit ici d'appuyer par de nombreux exemples la règle des noms terminés en *au* et *eu* qui prennent *x* au pluriel et l'invariabilité de ceux terminés en *s, x* et *z*. Voilà pourquoi figurent dans cette leçon les mots *noyau, anneau, feu; souris, radis; choix, croix, crucifix; gaz,* etc. Je le reconnais, ces mots n'ont qu'un lointain rapport avec les dépendances de la maison, mais ils sont là précisément pour autre chose. Du reste, dans la plupart des leçons, les mots de l'exercice grammatical sont séparés des autres mots et forment une liste spéciale. La confusion n'est donc plus possible, pour

peu que l'intituteur y mette aussi du sien, ce qu'il doit toujours faire d'ailleurs dans les préparations.

Maintenant un autre point: Mon honorable contradicteur reconnaît pourtant, et je lui en sais gré, que les exercices préparés comme ils le sont dans mon vocabulaire ont leur incontestable utilité pour habituer les enfants à orthographier correctement les mots et à construire des phrases; mais il pense qu'on peut retirer les mêmes fruits des morceaux du livre de lecture, et il me recommande plutôt de préparer, dans ce but, un guide des maîtres pour les livres de lecture que j'ai publiés. A ces objections, je me permettrai de faire observer : 1° que l'étude du vocabulaire n'empêche pas celle des mots du morceau de lecture ; 2° que les leçons d'un cours *suivi* de grammaire ne peuvent, à mon sens, être données avec suite et gradation dans un livre de lecture ou qu'eltes le seront plus mal et avec plus d'efforts que dans un manuel méthodiquement préparé comme peut l'être un recueil de mots ou un cours de dictées par exemples ; 3° que du reste dans la plupart des devoirs domestiques de mon petit vocabulaire, il est toujours recommandé de faire lire aux élèves tel ou tel morceau du livre de lecture. D'un autre côté, j'ai déjà publié un Guide renfermant quelques conseils aux instituteurs qui se servent de mes manuels de lecture ; cette brochure *Avis aux maîtres* est envoyée gratis à tous ceux qui en font la demande.

En terminant, je tiens à remercier l'*ancien maître,* qui a pris la peine de s'occuper de mon Vocabulaire ; toute critique sérieuse a son côté utile, et je lui serai reconnaissant des observations qu'il voudra bien me communiquer personnellement, puisqu'elles auront pour but, j'en suis sûr, l'amélioration d'un manuel pédagogique indigène et partant le progrès de nos écoles, deux choses qui, en définitive, forment toute mon ambition.

C. W. JEANNERET.

DE L'ENSEIGNEMENT DU STYLE ÉPISTOLAIRE

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Ce n'est pas la première fois que l'enseignement de la composition a été traité dans le *Bulletin pédagogique.* Mais nous croyons que quand il s'agit d'une branche, à la fois aussi importante et aussi difficile, on ne saurait assez multiplier les moyens les plus efficaces pour parvenir plus facilement et le plus rapidement possible au but à atteindre. C'est ce que nous allons faire en transcrivant un certain nombre d'exemples que les élèves chercheront à imiter du mieux qu'il leur sera possible.

Commençerons-nous par leur donner, comme sujet de rédaction, une lettre d'affaires ou de condéléance ? Irons-nous puiser notre lettre, *toute faite* dans ce que l'on est convenu d'appeler le *Secrétaire de tout le monde.* Si nous prenions cette seconde alternative, nous risquerions fort de ressembler à ce jeune homme qui, ayant une grande faveur à